

FC

FORMATION CONTINUE

LES ENJEUX DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

[MÉTHODOLOGIE]

- Session 2025 - 30 septembre et 1^{er} octobre 2025

- Session 2026 - 10 et 11 mars 2026



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour s'inscrire à cette formation.
Elle s'adresse à tout professionnel qui souhaite augmenter ses compétences en écriture professionnelle.

OBJECTIFS

- Accroître son potentiel d'écriture
- Développer des capacités d'argumentation et de synthèse
- Recenser les différents types d'écrits et leurs fonctions
- Appréhender la place faite à l'usager (législation - Principe éthique)
- Savoir mettre en œuvre les dispositions de la loi du 02 janvier 2002 (et textes suivants).

CONTENU

Jour 1

Les écrits médico-sociaux dans le contexte législatif

- L'appréhension « nouvelle » de l'usager
 - La construction et mise en œuvre du projet de la personne accompagnée
 - Le consentement de l'usager
 - L'accès au dossier unique de l'usager
- Le droit au respect de la vie privée et au secret des informations
 - Le contenu des écrits
 - La confidentialité des informations
 - La communication des informations
 - Le secret professionnel

Jour 2 :

Apports d'éléments théoriques et méthodologiques sur l'écrit

Le rapport à l'écrit, l'objectivité des propos :

- Mieux connaître ses atouts et faiblesses à l'écrit
- Se rendre compréhensible pour être lu et compris
 - le rôle d'auteur
 - le rôle de lecteur
- Des règles à respecter (typographie, grammaire, syntaxe...)
- Outils

Mise en situation pratique d'écriture

- Analyse critique d'écrits sélectionnés et anonymes
- Ateliers d'écriture

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques :

- Les éléments théoriques sont associés à la pratique des apprenants
- Des exercices d'appropriation, et d'auto évaluation seront réalisés à partir des documents apportés par les stagiaires et/ou l'intervenant
- Les échanges seront favorisés

DATES ET LIEU

Formation de 14h (2 journées)

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté

COÛT DE LA FORMATION

360 € par personne

Pour une formation en intra, nous consulter pour un devis sur mesure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

Financement par un fonds d'assurance formation

VALIDATION

Un certificat individuel de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

INTERVENANTES

Jour 1 : **Véronique BOURGEOIS-SALÉ** : cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté, formatrice depuis 15 ans, responsable du dispositif de formation continue, animatrice en analyse de la pratique professionnelle, ex travailleur social et directrice de structure.

Jour 2 : **Jessica BOISSON** : formatrice prestataire pour l'IRTS de Franche-Comté et Coach en entreprise en communication écrite et orale / Certifiée et recommandée par le Projet Voltaire.



CONTACTS

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Véronique BOURGEOIS-SALÉ
03 81 41 67 69 · veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr



CONTACT ADMINISTRATIF

formation.continue@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap
referent.handicap@irts-fc.fr